

PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE CHICOUTIMI
COMMISSION SCOLAIRE DES RIVES-DU-SAGUENAY



PROCÈS-VERBAL d'une séance ordinaire du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay, tenue à la salle publique du Centre administratif, sise au 36, rue Jacques-Cartier Est, Chicoutimi, le 23 juin 2015 à 19 h, sous la présidence de M. Antonin Simard, à laquelle tous les membres du Conseil ont été dûment convoqués dans les délais prévus par la Loi sur l'instruction publique.

Ouverture de la session et constatation des présences

Sont présents, présentes, outre le président, M. Antonin Simard :

Les commissaires :

M ^{mes}	Sylvie Belzile Hélène De Champlain Sonia Desgagné France Gagné Ruth Gagnon Diane Gauthier	MM.	Michel Girard Marc Larocque Raymond-Marie Mallette Jean-Claude Martel Jimmy Tremblay
------------------	--	-----	--

Commissaires-parents :

M ^{mes}	Annick Larouche Caroline Tremblay	MM.	Francis Bérubé Robert Tremblay
------------------	--------------------------------------	-----	-----------------------------------

Sont également présents :

M ^{mes}	Josée Gaudreault, directrice Christine Tremblay, directrice générale Sarah Tremblay, secrétaire générale
MM.	Jean Blackburn, directeur Martin Deschênes, directeur Carl Duchesne, directeur Paul Lalancette, directeur Jocelyn Ouellet, directeur Gilles Routhier, directeur général adjoint

Absence motivée :

M^{me} Diane Durand

CC-2015-216

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par M^{me} Annick Larouche et résolu :

D'ADOPTER l'ordre du jour avec les ajouts suivants :

- 3.3 - M. Jean-Luc Roberge Roberge / Société de transport du Saguenay;
- 5.0 - Nomination de la direction générale;
- 5.35 - Octroi de contrat / Lignes téléphoniques analogiques;
- 5.36 - Réfection des finis intérieurs de l'école Saint-David;
- 5.37 - Acquisition d'un camion;
- 5.38 - Réfection de la cour de l'école Du Vallon;
- 6.6 - Rapport final aux recommandations du vérificateur externe.

ADOPTÉE

CC-2015-217

Adoption du procès-verbal de la séance du 26 mai 2015

Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier et résolu :

D'ADOPTER le procès-verbal de la séance ordinaire du 26 mai 2015 tel qu'il a été déposé.

Suivis CC-2015-164-165-166

M. Gilles Routhier fait part du suivi effectué auprès des parents concernés, partage les éléments de réponses qui leur a été transmis et assure le suivi des dossiers par les directions respectives.

Suivi CC-2015-168

La directrice générale dépose la lettre acheminée aux enseignants du programme Montessori en réponse à leurs préoccupations.

ADOPTÉE

CC-2015-218

Courrier reçu

Chaque membre du Conseil prend connaissance de la liste identifiant les sujets du courrier reçu à la Direction générale du 25 mai au 17 juin 2015.

CC-2015-219

*M. Hugo Gilbert et M.
Gilles Tremblay / Intercar*

M. Hugo Gilbert, président du Groupe Intercar, entretient les membres du conseil au regard de l'entreprise et de sa valeur première qui est la sécurité. Il parle des avantages qu'offre l'autobus jaune, de la formation des conducteurs ainsi que de la proposition faite à la commission scolaire. Par la suite, M. Gilles Tremblay, du groupe Intercar, mentionne que les conducteurs poursuivent, dans l'autobus, le travail des écoles de lutte contre l'intimidation, la drogue, etc. et soutient que ce personnel fait partie de notre système d'éducation.

CC-2015-220

*M. Michel Gauthier et M.
Serge Létourneau /
Syndicat du transport
écolier Saguenay Lac-St-
Jean*

M. Serge Létourneau, du Syndicat national du transport écolier du Saguenay-Lac-St-Jean, fait part de divers aspects techniques de sécurité des autobus jaunes, comparativement aux autobus civils, notamment, le point d'impact, le compartimentage et leur conformité au règlement sur le transport des élèves. Pour conclure, M. Michel Gauthier partage une anecdote qui fait ressortir le service personnalisé que permet l'autobus jaune.

CC-2015-221

*M. Jean-Luc Roberge
Roberge / Société de
transport du Saguenay*

M. Jean-Luc Roberge, directeur à la Société de Transport du Saguenay (STS), s'adresse au conseil des commissaires concernant les services de la STS. Il mentionne que la STS effectue du transport intégré depuis 30 ans et qu'une formation appelée « Du jaune au bleu », qui a fait ses preuves, est offerte aux jeunes. Il mentionne que le niveau de plainte à la STS est qualifié comme étant négligeable et que tous les véhicules sont munis d'appareil de communications. Il souligne qu'un des avantages est que le titre de passage est transférable d'un membre à l'autre d'une même famille. Il termine en rappelant que les sommes de la Commission scolaire seront réinvesties dans la communauté.

CC-2015-222

*Nomination / Directeur
général*

ATTENDU que l'article 198 de la Loi sur l'instruction publique crée l'obligation pour la Commission scolaire de nommer une directrice générale ou un directeur général;

ATTENDU la décision de M^{me} Christine Tremblay, directrice générale, de démissionner pour retraite à compter du 28 août 2015;

ATTENDU l'offre d'emploi et la tenue du concours de directrice générale / directeur général ainsi que l'affichage interne et externe se terminant le 29 mai 2015;

ATTENDU qu'au terme d'un processus de sélection rigoureux, le comité de sélection présente une recommandation en faveur du candidat retenu;

ATTENDU que le candidat retenu répond aux qualifications requises et a accepté l'offre d'emploi aux conditions prévues au Règlement sur les conditions d'emploi des hors-cadres des commissions scolaires;

Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette et résolu :

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay procède à la nomination de M. Stéphane Côté au poste de directeur général à compter du 17 août 2015, et;

QUE le mandat de M. Côté à titre de directeur général soit d'une durée indéterminée;

D'AUTORISER le président, M. Antonin Simard, à signer pour et au nom de la Commission scolaire le contrat d'engagement relatif à cette nomination.

ADOPTÉE

CC-2015-223

Ouverture d'un huis clos

Il est proposé par M^{me} Annick Larouche et résolu :

DE TENIR un huis clos, il est 19 h 55.

ADOPTÉE

CC-2015-224

Fermeture du huis clos

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

DE CLORE le huis clos, il est 20 h 26.

ADOPTÉE

Pour le point suivant, M^{me} Diane Gauthier se retire afin d'éviter tout conflit d'intérêt.

CC-2015-225

Recommandations du comité consultatif du transport

ATTENDU l'analyse effectuée et le déficit prévu de 130 000 \$ au budget du transport scolaire pour 2014-2015;

ATTENDU la nécessité d'équilibrer le budget du transport;

ATTENDU la consultation effectuée après du comité consultatif de gestion;

ATTENDU la consultation effectuée auprès du comité de parents;

ATTENDU la recommandation du comité consultatif du transport scolaire de retenir la proposition B;

Il est proposé par M^{me} France Gagné et résolu :

M^{me} France Gagné demande le vote secret.

DE RETENIR la proposition B, soit celle d'Intercar, telle qu'elle est

décrite dans le rapport du comité consultatif du transport, et;

D'INDEXER de 2,9 % le tarif du transport du midi et des places disponibles à partir de l'année scolaire 2015-2016.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ

À 20 h 33, M^{me} Annick Larouche et M^{me} Caroline Tremblay quittent la rencontre.

CC-2015-226

Modification au plan d'effectifs du personnel professionnel

ATTENDU le plan d'effectifs 2015-2016 du personnel professionnel adopté au Conseil des commissaires du 28 avril 2015 (résolution CC-2015-124);

ATTENDU les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

ATTENDU l'approbation de ce plan par les Services éducatifs concernés;

ATTENDU les règles de la convention collective du personnel professionnel;

ATTENDU la démarche de consultation auprès du Syndicat des professionnelles et des professionnels;

ATTENDU que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

ATTENDU la consultation faite auprès du Comité consultatif de gestion;

ATTENDU la recommandation favorable du Comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'abolition d'un poste de conseiller pédagogique de 35 heures par semaine aux Services éducatifs jeunes;

DE MODIFIER en conséquence le plan d'effectifs du personnel professionnel, tel qu'il a été adopté le 28 avril 2015 (CC-2015-124).

ADOPTÉE

CC-2015-227

Modifications au plan d'effectifs du personnel de soutien direct aux élèves

ATTENDU le plan d'effectifs 2015-2016 du personnel de soutien en adaptation scolaire adopté au conseil des commissaires le 26 mai 2015 (résolution CC-2015-179);

ATTENDU les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

ATTENDU l'approbation du plan des effectifs de soutien en adaptation scolaire par la Direction générale;

ATTENDU les règles de la convention collective du personnel de soutien;

ATTENDU la démarche de consultation auprès des représentants du Syndicat régional des employés de soutien;

ATTENDU que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

ATTENDU la consultation auprès du comité consultatif de gestion;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

DE PROCÉDER À :

- La reconduction du poste de 28 h de technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-Coeur-de-Marie;
- L'annulation de la création d'un poste de 14 h de technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-Coeur-de-Marie;
- La reconduction du poste de 15 h de technicien en éducation spécialisée à l'école Antoine-de-Saint-Exupéry;
- L'annulation de la création d'un poste de 15 h de technicien en éducation spécialisée à l'école Antoine-de-Saint-Exupéry;
- La modification du poste de 21 h 15 de technicien interprète augmente à 30 h à l'école De la Pulperie;
- La reconduction du poste de 25 h de technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-Félix;
- L'abolition du poste de 15 h de technicien en éducation spécialisée à l'école Saint-Félix;

DE MODIFIER en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien en adaptation scolaire tel qu'il a été adopté le 26 mai 2015 (CC-2015-179).

ADOPTÉE

CC-2015-228

*Modifications au plan
d'effectifs du personnel
de soutien en services
de garde*

ATTENDU le plan d'effectifs du personnel de soutien en service de garde pour l'année scolaire 2015-2016 adopté au conseil des commissaires le 26 mai 2015 (CC-2015-177);

ATTENDU les démarches de consultation et de concertation réalisées en collaboration avec les gestionnaires des différents services et établissements de la Commission scolaire;

ATTENDU l'approbation du plan des effectifs de soutien en service de garde par la Direction générale;

ATTENDU les règles de la convention collective du personnel de soutien;

ATTENDU la démarche de consultation auprès des représentants du Syndicat régional des employés de soutien;

ATTENDU que le présent plan d'effectifs demeure ouvert de manière à pouvoir réaliser les ajustements nécessaires au fur et à mesure des situations nécessitant une convention éventuelle;

ATTENDU la consultation auprès du comité consultatif de gestion;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

DE PROCÉDER à :

- La création d'un poste de 7 h 30 d'éducatrice en service de garde à l'école L'Horizon;
- La création d'un poste de 10 h 30 d'éducatrice en service de garde à l'école Des Quatre-Vents;
- L'annulation de la création d'un poste de 8 h 45 à l'école Vanier;

DE MODIFIER en conséquence le plan d'effectifs du personnel de soutien en service de garde tel qu'il a été adopté le 26 mai 2015 (CC-2015-177).

ADOPTÉE

CC-2015-229

*Engagements /
Personnel de soutien
secteur général*

ATTENDU le plan d'effectifs 2015-2016 du personnel de soutien au secteur général adopté au conseil des commissaires du 28 avril 2015 (résolution CC-2015-123);

ATTENDU les dispositions prévues de la convention collective concernant les mouvements de personnel et la gestion de la liste de priorité;

ATTENDU les résultats des affichages internes suivants : concours n° 05-2015-90 et n° 05-2015-16;

ATTENDU que les personnes répondent aux qualifications et exigences particulières des postes visés;

ATTENDU la recommandation favorable du comité de service des ressources humaines;

**Il est proposé par M^{me} Sonia Desgagné
et résolu :**

DE PROCÉDER à l'engagement de :

M. Dominic St-Pierre, au poste régulier temps plein de mécanicien en tuyauterie à l'Atelier, 38 heures 45 minutes par semaine, qui sera en fonction le ou vers le 25 juin 2015;

M. Steve Deschênes, au poste régulier temps plein d'électricien à l'Atelier, 38 heures 45 minutes par semaine, qui sera en fonction le ou vers le 25 juin 2015.

ADOPTÉE

CC-2015-230

*Demande de dérogation
au calendrier scolaire
pour l'année 2015-2016 /
École Marie-Médiatrice*

ATTENDU l'article de la Loi sur l'instruction publique qui prévoit que la commission scolaire établit le calendrier scolaire des écoles en tenant compte de ce qui est prévu au régime pédagogique (art. 238);

ATTENDU l'adoption du calendrier scolaire 2015-2016 le 24 mars 2015 (CC-2015-77);

ATTENDU la demande du conseil d'établissement à l'effet d'ajouter dix minutes de classe par jour permettant ainsi la tenue de six journées de concertation;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'AUTORISER la demande de dérogation au calendrier scolaire

pour la réalisation du projet de pédagogie alternative de l'école Marie-Médiatrice.

ADOPTÉE

CC-2015-231

Acceptation de l'entente d'accès d'un terrain d'un résident de Ferland-et-Boilleau / École-Forêt-Bois

ATTENDU que la forêt d'enseignement permettra des activités pratiques au programme de « Protection et exploitation des territoires fauniques »;

ATTENDU que le terrain ciblé se situe à quelques kilomètres du pavillon La Baie du Centre de formation professionnelle du Fjord, ce qui permettra des économies intéressantes sur les frais de transport des élèves et du personnel enseignant;

ATTENDU que le Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs permet l'utilisation d'un secteur de la forêt publique régionale (Ferland-et-Boilleau) pour l'implantation du projet (Bail communautaire long terme);

ATTENDU que l'accessibilité de la forêt d'enseignement passe par un terrain privé;

ATTENDU l'entente de principe à un droit de passage de 1 500 \$ par année avec le propriétaire Pascal Boudreault pour une période de 7 ans;

ATTENDU la recommandation du Comité des Services éducatifs adultes et jeunes;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

D'ENTÉRINER l'entente survenue entre le propriétaire M. Mario Boudreault et la direction du Centre de formation professionnelle du Fjord.

ADOPTÉE

CC-2015-232

Entérinement de décision / Réfection de la cour extérieure et drainage / École De La Pulperie

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 8 mai 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 27 mai 2015;

ATTENDU la résolution CC-2015-81 sur la délégation de fonctions et pouvoirs;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par le président et la directrice générale d'accorder le contrat pour les travaux de réfection de la cour extérieure et du drainage à l'école De La Pulperie au plus bas soumissionnaire conforme, soit Inter-Projet inc.

ADOPTÉE

CC-2015-233

Entérinement de décision / Réaménagement de l'ancienne résidence / école Saint-Gabriel

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 7 mai 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 27 mai 2015;

ATTENDU la résolution CC-2015-81 sur la délégation de fonctions et pouvoirs;

**Il est proposé par M. Robert Tremblay
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par le président et la directrice générale d'accorder le contrat pour les travaux de réaménagement de l'ancienne résidence à l'école St-Gabriel au plus bas soumissionnaire conforme, soit Amec Construction inc.

ADOPTÉE

CC-2015-234

*Entérinement de décision
/ Participation au
regroupement d'achats
du Centre de services
partagés du Québec
pour la location de
véhicules automobiles*

ATTENDU que le Centre de services partagés du Québec (CSPQ) invite la Commission scolaire à participer à un regroupement d'achats pour la conclusion d'un contrat pour la location de véhicules automobiles;

ATTENDU qu'il serait avantageux pour la Commission scolaire d'adhérer à ce regroupement d'achats;

ATTENDU la résolution CC-2015-81 sur la délégation de fonctions et pouvoirs;

**Il est proposé par M. Francis Bérubé
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par la directrice générale de joindre le regroupement d'achats du Centre de services partagés du Québec pour la location de véhicules automobiles, et ce, pour la période du 1^{er} janvier 2016 au 31 décembre 2017;

DE DÉLÉGUER la direction du Service des ressources matérielles à signer tous les documents requis afin de donner plein effet aux présentes.

ADOPTÉE

CC-2015-235

*Entérinement de décision
/ Acquisition
d'équipement de
télécommunication /
Réseau informatique*

ATTENDU le regroupement des Commissions scolaires du Pays-des-Bleuets, du Lac-St-Jean et des Rives-du-Saguenay pour l'acquisition d'équipement de télécommunication (réseau informatique);

ATTENDU le mandat donné à la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay afin qu'elle effectue le processus d'acquisition au nom du regroupement;

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 7 mai 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions du 26 mai 2015;

ATTENDU la résolution CC-2015-81 sur la délégation des fonctions et pouvoirs;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par le président et la directrice générale d'accorder le contrat pour l'acquisition d'équipement de télécommunication (réseau informatique) au plus bas soumissionnaire conforme, soit Bell Canada.

ADOPTÉE

CC-2015-236

*Octroi de contrat /
Réfection complète de la
cour - école Médéric-
Gravel*

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 3 juin 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 19 juin 2015;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat pour les travaux de réfection complète de la cour à l'école Médéric-Gravel au plus bas soumissionnaire conforme, soit Inter-Projet inc.;

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-237

*Octroi de contrat /
Réfection des toitures du
bloc A - école Charles-
Gravel*

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 4 juin 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 19 juin 2015;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat pour les travaux de réfection des toitures du bloc A à l'école Charles-Gravel au plus bas soumissionnaire conforme, soit Cevico inc.;

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-238

*Octroi de contrat /
Réfection des plafonds et
de l'éclairage - CFGA
des Rives-du-Saguenay,
pavillon Laure-Conan*

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 21 mai 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 8 juin 2015;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat pour les travaux de réfection des plafonds et de l'éclairage au Centre de Formation Générale des Adultes des Rives-du-Saguenay, pavillon Laure-Conan au plus bas soumissionnaire conforme, soit Les systèmes intérieurs GTRL inc.;

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer les documents relatifs à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-239

*Octroi de contrat /
Réparation de
l'asphaltage des cours de
certains établissements*

ATTENDU l'appel d'offres sur invitation lancé le 9 juin 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 19 juin 2015;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Francis Bérubé
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de réparation de l'asphaltage des cours de certains établissements aux plus bas soumissionnaires conformes, et ce, selon l'adjudication faite par établissement;

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer le contrat relatif à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-240

*Octroi de contrat /
Conciergerie à l'école Du
Vallon*

ATTENDU l'appel d'offres public lancé le 8 juin 2015;

ATTENDU l'ouverture des soumissions le 22 juin 2015;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'ACCORDER le contrat de service de conciergerie à l'école Du Vallon pour les années scolaires 2015-2016 et 2016-2017 au plus bas soumissionnaire conforme, soit Gesti-clean (Globatech);

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer le contrat relatif à ce dossier.

ADOPTÉE

CC-2015-241

*Adoption du plan triennal
de répartition et de
destination des
immeubles 2015-2018*

ATTENDU le plan triennal de répartition et de destination des immeubles élaboré conformément à l'article 211 de la Loi sur l'Instruction publique;

ATTENDU le résultat des consultations faites auprès des différentes instances concernées;

ATTENDU la consultation effectuée auprès des membres du Comité consultatif de gestion (CCG);

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'ACCEPTER le plan triennal de répartition et de destination des immeubles pour 2015-2016, 2016-2017 et 2017-2018 tel que présenté.

ADOPTÉE

CC-2015-242

*Voyage hors Canada -
PEI Charles-Gravel*

ATTENDU l'acceptation du projet de voyage par le Conseil d'établissement de l'école secondaire Charles-Gravel;

ATTENDU les autorisations données par les parents des élèves concernés;

ATTENDU l'ensemble des mesures de sécurité prises par la direction et le personnel concerné de l'école;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'AUTORISER la participation d'un groupe de 36 élèves et de 6 accompagnateurs de l'école secondaire Charles-Gravel pour un voyage culturel ayant comme destinations Londres et Paris en octobre 2017.

ADOPTÉE

CC-2015-243

*Autorisation de signature
- Convention de licence
pour l'installation de
boîtes postales
communautaires*

ATTENDU la demande de Postes Canada pour l'ajout de boîtes postales communautaires sur une portion non utilisée d'un de nos terrains, soit à l'arrière de la cour de l'école St-Coeur-de-Marie (face à la rue Legrand);

ATTENDU que Postes Canada assume l'entière responsabilité des réclamations, poursuites judiciaires, dommages, dépenses ou frais découlant de l'installation, de l'exploitation ou de l'entretien desdites boîtes postales;

ATTENDU que les terrains demeureront la propriété de la Commission scolaire;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette
et résolu :**

D'AUTORISER Postes Canada à installer des boîtes postales sur une portion de terrain de la Commission scolaire, soit à l'arrière de la cour de l'école St-Coeur-de-Marie (face à la rue Legrand);

DE DÉLÉGUER le président et la directrice générale pour signer les documents relatifs à cette demande.

ADOPTÉE

CC-2015-244

*Modification à l'acte
d'établissement du
Centre de formation
professionnelle en
Équipement motorisé*

ATTENDU la demande de modifier l'acte d'établissement du Centre de formation en Équipement motorisé en y enlevant le Centre d'éducation des adultes Laure-Conan;

ATTENDU l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que la Commission scolaire doit consulter le conseil d'établissement pour la modification de l'acte d'établissement de l'école;

ATTENDU la résolution adoptée par le conseil d'établissement du Centre de formation professionnelle en Équipement motorisé approuvant la modification à apporter à l'acte d'établissement dudit centre;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Raymond-Marie Mallette
et résolu :**

QUE la Commission scolaire modifie l'acte d'établissement du Centre de formation professionnelle en Équipement motorisé, en y enlevant le Centre d'éducation des adultes Laure-Conan;

DE DÉLÉGUER la directrice générale pour signer ledit acte d'établissement.

ADOPTÉE

CC-2015-245

*Modification à l'acte
d'établissement du
Centre de formation
générale des adultes des
Rives-du-Saguenay*

ATTENDU la demande de modifier l'acte d'établissement du Centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay en y ajoutant deux immeubles, soit le musée de la Pulperie et la Maisonnée d'Évelyne;

ATTENDU l'article 79 de la Loi sur l'instruction publique stipulant que la Commission scolaire doit consulter le conseil d'établissement pour la modification de l'acte d'établissement de l'école;

ATTENDU l'accord du président du conseil d'établissement du Centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay approuvant les modifications à apporter à l'acte d'établissement dudit centre;

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

QUE la Commission scolaire modifie l'acte d'établissement du Centre de formation générale des adultes des Rives-du-Saguenay en y ajoutant deux immeubles, soit le musée de la Pulperie et la Maisonnée d'Évelyne;

DE DÉLÉGUER la directrice générale pour signer ledit acte d'établissement.

ADOPTÉE

CC-2015-246

*Renouvellement
d'entente pour l'achat de
lunettes de sécurité avec
Armure Visuelle inc.*

ATTENDU la recommandation du comité des Services des ressources matérielles et de l'informatique;

**Il est proposé par M. Francis Bérubé
et résolu :**

DE RENOUELER l'entente avec Armure Visuelle inc. pour la période du 1^{er} juillet 2015 au 30 juin 2017 afin de permettre aux employés de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de se procurer, si besoin est, des lunettes de sécurité avec verres correcteurs;

DE DÉLÉGUER la directrice générale pour signer ledit protocole d'entente.

ADOPTÉE

CC-2015-247

*Autorisation de
dépassement de coûts
de plus de 10 % /
Nettoyage de la
ventilation du CFGA des*

ATTENDU la Loi sur les contrats des organismes publics stipulant que toute dépense excédant 10 % du montant initial du contrat comportant une dépense supérieure au seuil d'appel d'offres public doit être autorisée par le dirigeant de la Commission scolaire (art.17);

ATTENDU le dépassement des coûts du contrat de nettoyage de la ventilation du CFGA des Rives-du-Saguenay, pavillon Laure-Conan;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

D'ENTÉRINER la décision prise par le président et la directrice générale;

D'AUTORISER les modifications occasionnant une dépense supplémentaire excédant de plus de 10 % le montant initial du contrat suivant :

Contrat	Montant initial	Dépassement
Nettoyage de la ventilation	39 000 \$	13 622,70 \$

ADOPTÉE

CC-2015-248

*Augmentation des tarifs
des services de garde /
Journées pédagogiques
et semaine de relâche*

ATTENDU l'augmentation à 8 \$ par jour du gouvernement;

ATTENDU la diminution des subventions des journées pédagogiques et de la semaine de relâche du ministère de l'Éducation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche;

ATTENDU l'importance de conserver les mêmes revenus;

ATTENDU la consultation menée auprès des directions concernées;

ATTENDU la recommandation du comité des Services éducatifs adultes et jeunes afin de modifier la tarification de la façon suivante:

Actuellement 2014-2015

	Subventions 2014-2015	Contribution parentale	Revenu pour service garde
Journée pédagogique	16,39 \$	7,30 \$	23,69 \$
Semaine relâche	9,12 \$	10,00 \$	19,12 \$

Proposition 2015-2016

	Subventions 2015-2016	Contribution parentale	Revenu pour service garde
Journée pédagogique	7,93 \$	15,76 \$	23,69 \$
Semaine relâche	3,93 \$	15,19 \$	19,12 \$

**Il est proposé par M. Francis Bérubé
et résolu :**

DE REPORTER la décision quant à la contribution parentale à exiger initialement proposée pour les journées pédagogiques à 15,76 \$ et les journées de la semaine de relâche à 15,19 \$ dans les services de garde à partir de l'année scolaire 2015-2016, et;

QUE la Commission scolaire soumette pour analyse par le conseil différents scénarios pour combler le manque à gagner.

ADOPTÉE

CC-2015-249

*Adoption du protocole
d'entente Culture-
Éducation*

ATTENDU l'importance du rehaussement culturel du programme de formation de l'école québécoise;

ATTENDU l'importance de la promotion de la culture auprès des élèves de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU l'intérêt des directions d'établissement et du personnel enseignant pour la formation culturelle des jeunes;

ATTENDU le programme culture-éducation du ministère de la Culture et des Communications;

ATTENDU les orientations du ministère de l'Éducation de l'Enseignement supérieur et de la Recherche en matière d'éducation culturelle;

ATTENDU l'impact du développement culturel chez les jeunes et les avantages dont ils peuvent bénéficier d'un tel partenariat;

ATTENDU la politique actuelle de la Commission scolaire en ce qui concerne le développement des arts et de la culture;

ATTENDU le partenariat développé entre les milieux culturel, scolaire et municipal;

ATTENDU la volonté de conclure une entente avec Ville de Saguenay et la Commission scolaire De La Jonquière jusqu'au 30 juin 2016;

ATTENDU la recommandation du comité des Services éducatifs jeunes et adultes;

**Il est proposé par M. Michel Girard
et résolu :**

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay renouvelle le partenariat dans le projet de concertation culture-éducation avec la Commission scolaire De La Jonquière et Ville de Saguenay;

QUE la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay autorise une contribution financière de 32 250 \$ couvrant une période de 18 mois, du 1er janvier 2015 au 30 juin 2016;

QU'À cette fin, M^{me} Christine Tremblay, directrice générale, soit autorisée à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay l'entente relative à ce partenariat.

ADOPTÉE

CC-2015-250

*Adoption du protocole
d'entente Club de hockey
mineur de Chicoutimi*

ATTENDU que le programme Sport-Arts-Études de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay offrira la discipline *Hockey* à compter de septembre 2015;

ATTENDU la volonté de la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay de conclure des ententes avec tous les organismes responsables des différentes disciplines, qu'elles soient reconnues ou non reconnues;

ATTENDU la recommandation du Comité des Services éducatifs jeunes et adultes;

**Il est proposé par M^{me} Diane Gauthier
et résolu :**

D'ACCEPTER le protocole d'entente avec l'organisme suivant:
Hockey mineur de Chicoutimi;

D'AUTORISER la directrice des Services éducatifs jeunes à signer
tous les documents afférents.

ADOPTÉE

CC-2015-251
*Amendements à la
politique de
communication*

ATTENDU la nécessité d'actualiser la politique de communication de
la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU les travaux effectués par le Service des communications
et la Direction générale adjointe;

ATTENDU la consultation auprès du comité de parents de la
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay;

ATTENDU la consultation auprès du comité consultatif de gestion;

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

D'AMENDER la politique de communication telle que soumise à la
consultation.

ADOPTÉE

CC-2015-252
*Adoption de l'entente
avec la Société
historique de la Sagamie*

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay est
un organisme public visé au paragraphe 4 de l'annexe de la Loi sur les
archives;

ATTENDU qu'en vertu du troisième alinéa de l'article 15 de la Loi sur
les archives, tout organisme visé aux paragraphes 4 et 7 de l'annexe de
cette loi doit, conformément au règlement du gouvernement, assumer la
gestion de ses documents inactifs;

ATTENDU qu'en vertu du deuxième alinéa de l'article 18 de la Loi
sur les archives, Bibliothèque et Archives nationales du Québec peut, après
avoir pris l'avis de la Commission des biens culturels, autoriser un
organisme public visé aux paragraphes 4 et 7 de l'annexe de cette loi à
déposer, après entente avec un service agréé d'archives privées, ses
documents inactifs auprès de ce service ou de cet organisme;

ATTENDU que la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay a
convenu avec la Société d'archives Sagamie inc. d'une convention de dépôt
de documents inactifs (CC-2008-525);

ATTENDU les travaux du comité permanent budgétaire;

ATTENDU la révision de ladite convention et de l'entente entre les
parties;

**Il est proposé par M^{me} Ruth Gagnon
et résolu :**

D'AUTORISER la secrétaire générale à signer au nom de la
Commission scolaire des Rives-du-Saguenay la nouvelle entente de
convention de dépôt de documents inactifs avec la Société d'archives
Sagamie inc.

ADOPTÉE

CC-2015-253

Rémunération des commissaires pour l'année 2015-2016

ATTENDU l'article 175 qui stipule que le conseil des commissaires peut déterminer la rémunération qui peut être versée à ses membres pour les services qu'ils rendent à la commission scolaire;

ATTENDU l'adoption du décret n° 707-2014 par le gouvernement le 16 juillet 2014 qui détermine le montant maximal global qui peut être versé aux membres du conseil des commissaires applicable pour l'année 2014-2015;

ATTENDU l'adoption de la ventilation de la masse salariale des membres du conseil des commissaires le 11 novembre 2014;

ATTENDU que le gouvernement n'a pas adopté de décret déterminant le nouveau montant annuel maximal de la rémunération qui peut être versé à l'ensemble des membres du conseil des commissaires pour 2015-2016;

ATTENDU la recommandation de la Fédération des commissions scolaires du Québec;

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

DE MAINTENIR les salaires actuellement octroyés au président et aux commissaires pour l'année 2015-2016, jusqu'à l'adoption d'un décret couvrant cette période, et d'y appliquer des ajustements si nécessaire.

ADOPTÉE

CC-2015-254

Adoption du calendrier des rencontres 2015-2016

**Il est proposé par M. Marc Larocque
et résolu :**

QUE conformément au règlement *Le jour, l'heure et le lieu des séances du conseil des commissaires*, les séances ordinaires pour l'année 2015-2016 soient les suivantes :

- Le 25 août 2015
- Le 29 septembre 2015
- Le 27 octobre 2015
- Le 24 novembre 2015
- Le 15 décembre 2015
- Le 26 janvier 2016
- Le 23 février 2016
- Le 29 mars 2016
- Le 26 avril 2016
- Le 24 mai 2016
- Le 28 juin 2016

ET QUE conformément au règlement *Le jour, l'heure et le lieu des séances du comité exécutif*, les séances ordinaires pour l'année 2015-2016 soient les suivantes :

- Le 29 septembre 2015
- Le 15 décembre 2015
- Le 29 mars 2016
- Le 24 mai 2016

ADOPTÉE

CC-2015-255

*Délégation de pouvoir
pendant la période
estivale*

**Il est proposé par M. Francis Bérubé
et résolu :**

QU'UN mandat soit confié au président, M. Antonin Simard et à la direction générale pour qu'ils prennent au nom des membres du conseil des commissaires, les décisions qui s'imposent, durant la période des vacances d'été 2015, quitte à ce que lesdites décisions soient ratifiées par la suite par le conseil des commissaires.

ADOPTÉE

CC-2015-256

*Amendement à la
politique Objectifs,
principes et critères de
répartition des
allocations entre les
établissements*

ATTENDU l'article 275 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU les différentes consultations au Comité consultatif de gestion, au Comité de parents et auprès des Conseils d'établissements;

ATTENDU la recommandation positive du Comité de vérification (audit) et du Service des ressources financières;

**Il est proposé par M^{me} Sylvie Belzile
et résolu :**

D'ACCEPTER le projet de la politique sur les « Objectifs, principes et critères de répartition des allocations entre les établissements » pour l'année 2015-2016, rédigé par la direction du Service des ressources financières.

ADOPTÉE

CC-2015-257

*Ajournement de la
rencontre*

**Il est proposé par M^{me} France Gagné
et résolu :**

D'AJOURNER la rencontre au mardi 7 juillet 2015 à 19 h, il est 21 h 06.

ADOPTÉE

Le président

La secrétaire générale